

# MÉMO COMMANDES LINUX ET COMPILEMENT

## 1 Commandes de gestion des répertoires et des fichiers

<b>pwd</b>	« Print Working Directory » : affiche le chemin absolu du répertoire <b>courant</b> (où l'on se trouve)
<b>cd rep</b>	« Change Directory » : change de répertoire vers le répertoire dont le chemin (absolu ou relatif) est donné. Si aucun répertoire n'est spécifié, se place à la racine. <b>cd ..</b> : va vers le répertoire parent
<b>mkdir rep</b>	« MaKe DIRectory » : crée le répertoire dont le chemin est donné
<b>ls</b>	« LiSt » : liste le contenu d'un répertoire <b>ls *.c</b> : liste tous les fichiers terminant par .c
<b>ls -l</b>	option « long » : affiche le format long (types, droits, ...) <b>ls -l toto.txt</b> : affiche les droits du fichier toto.txt
<b>ls -a</b>	option « all » : affiche également les fichiers cachés
<b>cp fichier1 fichier2</b>	« CoPy » : Copie le fichier1 (donné par son chemin) en fichier2 (donné par son chemin). Si aucun nom n'est spécifié pour le fichier2 (seul le chemin est donné), le fichier copié garde le même nom.
<b>mv fichier1 fichier2</b>	« MoVe » : Renomme et déplace fichier1 vers fichier2.
<b>rmdir rep</b>	« ReMove DIRectory » : supprime le répertoire dont le chemin est donné à condition qu'il soit vide
<b>rm fichier</b>	« ReMove » : supprime le fichier dont le chemin est donné
<b>rm -r rep</b>	option « recursive »supprime le dossier, les fichiers et tous les sous dossiers que rep contient.

## 2 Commande d'édition

<b>cat fichier</b>	affiche le contenu de fichier (donné par son chemin)
<b>less fichier</b>	affiche le contenu de fichier (donné par son chemin) (q pour quitter)

## 3 Commande d'information

<b>man commande</b>	« MANual » : affiche le manuel (documentation) de la commande donnée.
---------------------	---

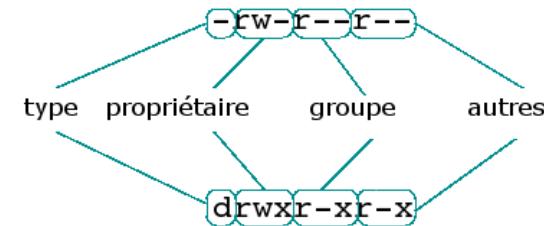
## 4 Raccourcis

<b>Ctrl+C</b>	Stop le processus en cours d'exécution
<b>Ctrl+ Maj + C</b>	Copier le passage sélectionné
<b>Ctrl+ Maj + V</b>	Coller
↑	Dernière commande tapée (récuratif : on peut le faire plusieurs fois)
⇨ (touche tab)	Complétion automatique
<b>Ctrl+A</b>	Aller au début de la ligne
<b>Ctrl+E</b>	Aller à la fin de la ligne
<b>Ctrl+ →</b>	Aller au mot suivant
<b>Ctrl+ ←</b>	Aller au mot précédent

## 5 Droits

### 5.1 Lecture des droits

Pour lister les droits d'un fichier, on utilise la commande **ls -l fichier**



Pour le type, **d** signifie répertoire (directory), **-** signifie un fichier.

Pour les droits, dans cet ordre (et toujours par groupe de 3) :

<b>r ou -</b>	« read » : droit de lire le fichier (r pour oui, - pour non)
<b>w ou -</b>	« write » : droit d'écrire dans le fichier (w pour oui, - pour non)
<b>x ou -</b>	« execute » : droit d'exécuter le fichier (x pour oui, - pour non)

## 5.2 Modification des droits

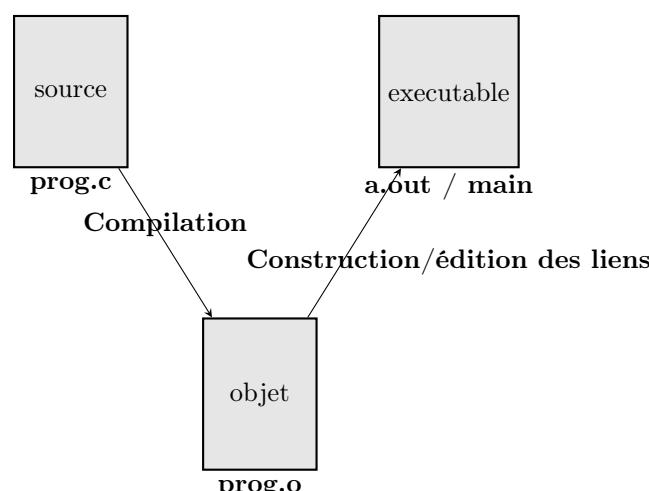
Pour modifier les permissions, on utilise la commande chmod (change mod)

Degré de propriété	Action	Type d'accès
u (utilisateur)	+ (ajoute le droit)	r (lecture)
g (groupe)	- (enlève le droit)	w (écriture)
o (autres)	= (définit le droit)	x (exécution)
a (tout le monde)		

Exemple :

Si vous téléchargez un exécutable qui ne s'exécute pas, vous n'avez sûrement pas les droits d'exécution. Pour donner les droits d'exécution à tout le monde : [chmod a+x fichier](#)

## 6 Compilation, édition des liens et execution



Action	Bouton Geany	Raccourci Geany
compiler		touche F8
construire		touche F9
executer		touche F5

## 7 Au début chaque séance

Connectez vous sous Ubuntu à votre session. Le login demandé est votre login court (généralement les 5 premières lettres de votre nom suivi des 3 premières lettres de votre prénom).

Connectez-vous ensuite au cours « [S1-UE3] Bases de la Programmation Impérative (BPI) » sur UniversiTICE et récupérez le sujet du TP.

Créez un répertoire TPn dans votre répertoire BPI (n désigne le numéro du TP) et écrivez vos sources dans ce répertoire.

## 8 À la fin de chaque séance

N'oubliez pas de compresser votre répertoire de travail (TPn) à la fin de chaque séance et de le déposer sur UniversiTICE. Le travail sera à terminer pour la séance suivante (voir avec votre chargé(e) de TP les modalités).